



CHSCT du 13 octobre 2017 Compte rendu CGT INFORMATION SPÉCIALE

Tous ensemble

Après les événements inédits et graves qui se sont déroulés le 10 octobre lors de l'action portée par le syndicat CGT et qui a rassemblé les personnels de la Délégation du social en grève (cf communication spéciale du syndicat CGT), les élus CHSCT ont siégé sur les points soumis à vote et ont décidé de quitter la séance avant l'exposé des points présentés pour information en faisant la déclaration suivante :

Madame la Présidente,

Les représentants du personnel CGT mandatés au CHSCT décident de quitter la séance.

Nous aurions pu décider de ne pas être présents dès le début mais par respect pour tous les agents ayant œuvré à la tenue de cette instance et des représentants du personnel des autres organisations syndicales, nous avons tenu à être présents à l'ouverture.

Le dialogue social de cette collectivité n'est en réalité qu'une tromperie et nous refusons de nous rendre complices de ces faux semblants.

En effet, si les instances paritaires sont une des composantes du dialogue social, celui-ci ne se décrète pas et ne peut être déterminé par une seule des parties concernées.

Il commence avant tout par la négociation entre l'employeur et les représentants des salariés, encore plus lorsqu'un mouvement social des personnels est annoncé.

Le mépris affiché par le DGS, le mardi 10 octobre, à l'encontre des agents et de leurs représentants ainsi que la décision de ne pas tenir ses engagements annoncés par écrit sont une négation caractérisée du dialogue social, aggravés par une entrave au droit à l'exercice syndical.

On ne peut douter que le DGS agit sur commande du président du Conseil Départemental ce qui accroît la gravité des derniers événements.

Ce changement de paradigme nous amène donc à quitter dès à présent l'instance et informer les agents de la collectivité du motif de notre départ.

Vos élus CGT au CHSCT